

SGB, en tant qu'acteur industriel et créateur de béton depuis 35 ans, a toujours veillé à développer ses activités en préservant l'environnement en cohérence avec ses métiers, et ses valeurs dans une démarche de Développement Durable.

Pour répondre à ce défi, la présente politique environnementale, constitue l'engagement de toutes les personnes travaillant pour ou pour le compte de SGB sur les sites de Jarry, de Saint-François et de Baillif. Elle est appropriée à la nature, la dimension et aux impacts environnementaux de ses activités produits et services

En tant que Directeur, j'ai structuré une feuille de route en matière de protection de l'Environnement déclinée en axes stratégiques et j'invite l'ensemble du personnel à se mobiliser et à participer activement afin de les décliner à leurs niveaux:

- 1. Répondre durablement aux besoins en matériaux de construction**
- 2. Intégrer les enjeux du changement climatique (Réduire nos consommations énergétiques...) : matières premières, eau, électricité....**
- 3. Dialoguer avec nos parties prenantes (Identifier, consulter et informer régulièrement nos parties prenantes. Développer la concertation pour chacun de nos projets. Participer aux initiatives utiles aux développement du territoire...)**
- 4. Prévenir, maîtriser et contrôler notre influence sur l'environnement (Évaluer et prévenir les risques liés à nos activités, Contrôler régulièrement nos performances. Associer nos sous-traitants à notre démarche)**
- 5. Optimiser la gestion des déchets produits par nos activités,**
- 6. Améliorer de façon continue nos performances en termes de protection de l'Environnement.**

Je m'engage, en ma qualité de premier responsable de SGB, à mettre à disposition toutes les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique.

Je confie au Responsable HSE la mise en œuvre et le suivi des objectifs du Système de Management de l'Environnement de SGB. Pour mener à bien cette mission elle sera soutenue par le Comité de Pilotage Environnemental et les acteurs de la société.

Notre stratégie environnementale est de prendre en compte à chaque étape de la vie de notre produit, l'impact que celui-ci peut avoir sur l'environnement :

Dés la conception

• SGB identifie les enjeux clés et les parties prenantes majoritairement concernées au sein de sa sphère d'influence en intégrant dès la conception le respect des exigences légales, l'exigences de nos clients et l'implication de nos prestataires à chaque étape.

En fin de vie du produit

• SGB s'est engagée dans un processus d'économie circulaire en réduisant l'empreinte environnementale des bétons fabriqués : En effet, SGB recycle les gravats issus de la démolition pour en faire des granulats réutilisables dans la fabrication de nouveaux bétons.
• De même les eaux de lavage sont décantées et recyclées dans la fabrication



Pendant l'utilisation

• Nous ne vendons pas juste du béton, nous accompagnons nos clients tout au long de leurs projets de construction afin de garantir des caractéristiques personnalisées à chaque situation (durabilité de l'ouvrage)

Nous sommes ainsi en mesure d'analyser la manière dont on peut exercer notre responsabilité, en amont comme en aval de notre activité de production afin de mettre en place les actions les plus pertinentes

La société SGB souhaite vivement que cette démarche désormais inscrite dans les valeurs de notre entreprise se poursuive avec la contribution de chacun pour améliorer jour après jour les pratiques de travail au bénéfice de la protection de l'Environnement